

L'HYPER CENTRE ET LES EQUIPEMENTS PUBLICS FACADES ET PATRIMOINE



L'HYPER CENTRE ET LES EQUIPEMENTS PUBLICS PLACES ET ABORDS D'EQUIPEMENTS PUBLICS



Depuis plus de 10 ans, le centre-ville et les espaces d'accueil de « prestige » ont profondément évolués.

Travaux de démolition et d'aménagement, construction d'équipements, réhabilitations ont intégré, dès la conception, les enjeux et orientations du développement durable : résorption de friches, gestion des eaux, choix des matériaux et végétaux, plantation d'arbres isolés,

Ces espaces ont été harmonisés.

Le végétal n'est plus cantonné aux délaissés mais devient un élément structurant du paysage participant à l'identité communale et à la valorisation des lieux.



CENTRALITE ET RUES COMMERCANTES

Vitrine commerciale



Dans le prolongement de l'hyper centre, se déploient les rues commerciales. La ville s'attache à y mettre en valeur l'activité économique par des aménagements qualitatifs : l'espace public étant la première vitrine des commerces de centre ville.

Si la réponse aux besoins de stationnement est un des enjeux principaux, la ville s'attache aussi à conforter et sécuriser les déplacements des piétons et à aménager un cadre agréable à proximité des commerces.

Ainsi, parkings paysagers, plantations verticales le long des murs, accompagnement et sécurisation des piétonniers sont autant d'opportunités pour introduire le végétal en Centre-Ville.

CENTRALITE ET RUES COMMERCANTES

Accueil traditionnel



Ecoles, équipements culturels, bibliothèque, sont autant de lieux d'accueil dont les abords ont fait l'objet d'un aménagement paysager soigné. L'introduction des techniques alternatives a permis de faire évoluer la gestion des lieux tout en gardant une gestion encore assez traditionnelle.

